

LUSIS

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100 100 euros
Siège social : 7 Rue de la Colline aux Cèdres 31130 QUINT FONSEGRIVES
814 458 402 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME DÉCISION

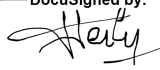
L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -123 564,20 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -123 564,20 euros

Imputée en totalité sur le compte « Autres réserves »
dont le solde est ainsi ramené à 441 610,66 euros

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Gérant
Eric MERLY

DocuSigned by:

A158D01562B940C...

Désignation de l'entreprise : SARL LUSIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 7 rue de la Colline aux Cèdre		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 8 1 4 4 5 8 4 0 2 0 0 0 3 3		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122024					
		N-1 31122023					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	Copie certifiée conforme à l'original		
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AC			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	21 848	10 025	19 425
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	32 900	350 995	348 405
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	634	634	634
TO TAL (II)		BJ	BK	54 748	361 654	368 464	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	51 758	23 566	306 736
		Autres créances (3)	BZ	CA	12 401	426 187	342 186
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	67 508	67 508	71 831	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	TO TAL (III)	CJ	CK	64 159	517 260	720 753	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	118 906	878 914	1 089 217	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	634	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL LUSIS			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100.100.....)	DA	100 100	100 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 010	10 010
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	565 175	589 375
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(123 564)	(24 200)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	551 721	675 285
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	40 000	80 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	40 000	80 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	99	110
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	212 056	152 820
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 864	67 097
	Dettes fiscales et sociales	DY	49 683	112 355
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 492	1 551
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	287 194	333 932
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	878 914	1 089 217
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	287 194	333 932
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	99	110

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(3)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LUSIS										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue biens* services *	FD		FE		FF					
		FG	234 834	FH		FI	234 834	301 600			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	234 834	FK		FL	234 834	301 600			
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		4 400			
	Autres produits (1) (11)					FQ					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	234 834	306 000			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	57 182	75 492			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	10 852	7 517			
	Salaires et traitements *					FY	163 897	145 250			
	Charges sociales (10)					FZ					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions					GA	8 785	10 721		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	31 733	11 377		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE		202			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	272 447	250 558			
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(37 614)	55 441			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	34 704				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	3 600				
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	38 304				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	40 000				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	112 451	2			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de p placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	152 451	2			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(114 147)	(2)				
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(151 761)	55 439				

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL LUSIS				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	99 000	23 053	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	29 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	80 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	208 500	23 053	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	177 613	7 321	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 691		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		80 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	180 303	87 321	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	28 197	(64 268)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		15 372	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	481 638	329 053	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	605 202	353 253	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(123 564)	(24 200)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier			IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP	2 396	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			1K		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1		4 400
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			A3		
(14)	Dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			A4		73	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				HS			
				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				180 303		208 500	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **878 914** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **481 638** euros et un total **charges** de **605 202** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-123 564** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société LUSIS a cédé la participation qu'elle détenait dans le sous-groupe HUMANY-S-VALOREM au mois de mai 2024.

Sa filiale, la SAS DM INVEST a été liquidée au 31.12.2024.

Règles et méthodes comptables

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Règles et Méthodes Comptables

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production,
- les fonds commerciaux acquis
- les frais de développement qui sont immobilisés s'ils satisfont aux conditions précises d'activation.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Amortissement

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis. La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement, selon le mode linéaire, est :

- pour les logiciels : entre 1 et 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Constructions et agencements : 10 – 50 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : 5 – 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements : 5 – 10 ans
- Matériel de transport et de bureau, mobilier : 3 – 5 ans –

Titres immobilisés: (PCG Art.831-2/20 et-832/-7)

Les titres de participations, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Règles et Méthodes Comptables

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

N/A

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	5 146				5 146	
	Matériel de transport	30 491				190	
	Matériel de bureau, mobilier	24 461		2 075		26 536	
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 098		2 075		30 301	31 873
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	384 905				1 010	383 895
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	634		21 668		21 668	634
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	385 539		21 668		22 678	384 529
TOTAL		445 637		23 743		52 979	416 402

--	--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	652	643		1 295
	Matériel de transport	23 162	4 638	27 610	190
	Matériel de bureau, mobilier	16 859	3 503		20 362
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 673	8 785	27 610	21 848
TOTAL		40 673	8 785	27 610	21 848

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	80 000	40 000	80 000	40 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	80 000	40 000	80 000	40 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	36 500		3 600	32 900
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	32 426	19 332		51 758
	Autres		12 401		12 401
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	68 926	31 733	3 600	97 059
TOTAL GENERAL		148 926	71 733	83 600	137 059

Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	31 733 40 000	3 600 80 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

--

Charges à payer

31/12/2024

Total des Charges à payer		28 245
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit BANQUES INTERETS COURUS	99	99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	11 247	11 247
Dettes fiscales et sociales ORG.SOC. CHARGES A PAYER ETAT CHARGE A PAYER	3 052 12 356	15 408
Autres dettes CLIENTS RRR AV. A ACCORDES	1 492	1 492

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		2 592
Autres créances clients		2 592
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 592	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	634	634	
	Clients douteux ou litigieux	62 110	62 110	
	Autres créances clients	13 214	13 214	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	11 300	11 300	
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 260	7 260	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	334 338	334 338	
	Débiteurs divers	85 689	85 689	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	514 546	514 546	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	350		

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	99	99		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	23 864	23 864		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 052	3 052		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 275	34 275		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 356	12 356		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	212 056	212 056		
	Autres dettes	1 492	1 492		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	287 194	287 194		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	611			

Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100 100,00	1,0000	100 100,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100 100,00	1,0000	100 100,00

Engagements financiers

31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2024
Emprunts				
		TOTAL		

Filiales et participations

	31/12/2024	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS 2MS TRAVAUX		5 882	100,00	1 641
SAS SOLUCES RH		385 546	100,00	24 944
SARL SOLUCES RH 2		60 153	94,00	19 451
SAS SOLUCES RH 5		(102 465)	94,00	(2 343)
SAS SOLUCES RH 3		402 917	94,00	44 263
SAS SOLUCES RH 4		174 126	94,00	(8 308)
2. Participations (10 à 50 %)				
SAS SNEO		336 094	48,20	194 691
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				



LUSIS

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 100 100 €

Siège social : 7 rue de la Colline aux Cèdres

31130 QUINT-FONSEGRIVES

R.C.S : TOULOUSE n° 814 458 402

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2024

11 rue Jean Rodier
31400 TOULOUSE
Tél : 05 61 17 42 38 - Fax : 05 61 17 42 17

Av. des Terres Noires - C. Commercial les Portes du Tarn
81370 SAINT-SULPICE
Tél. 05 63 58 22 60 - Fax : 05 63 58 22 64

✉ info@acteva.eu
🌐 www.acteva.eu



LUSIS

Rapport du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31/12/2024

11 rue Jean Rodier
31400 TOULOUSE
Tél. 05 61 17 42 38 - Fax : 05 61 17 42 17

Av. des Terres Noires - C. Commercial les Portes du Tarn
81370 SAINT-SULPICE
Tél. 05 63 58 22 60 - Fax : 05 63 58 22 64

✉ info@acteva.eu
🌐 www.acteva.eu

À l'associé unique de la société LUSIS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LUSIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux compte nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 821-57 du Code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres immobilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire au compte nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du Code de commerce.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives aux délais de paiement de références utilisés prévues par cet article.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-55 du Code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

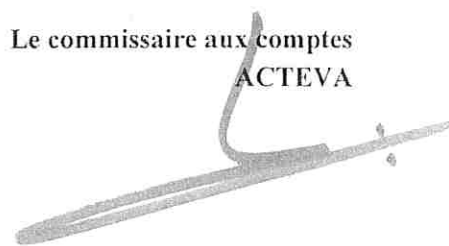
Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-55 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 15/09/2025

Le commissaire aux comptes
ACTEVA



Arnaud PUJOL
Associé



LUSIS

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

au capital de 100 100 €

Siège social : 7 rue de la colline aux cèdres

31130 QUINT-FONSEGRIVES

R.C.S : TOULOUSE n° 814 458 402

Comptes annuels - Exercice clos le 31/12/2024

11 rue Jean Rodier
31400 TOULOUSE
Tél : 05 61 17 42 38 - Fax : 05 61 17 42 17

Av. des Terres Noires - C. Commercial les Portes du Tarn
81370 SAINT-SULPICE
Tél. 05 63 58 22 60 - Fax : 05 63 58 22 64

✉ info@acteva.eu
🌐 www.acteva.eu

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	31 873	21 848	10 025	19 425
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	383 895	32 900	350 995	348 405
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	634		634	634
TOTAL (II)		416 402	54 748	361 654	368 464
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	75 324	51 758	23 566	306 736
	Autres créances	431 733	12 401	419 332	342 186
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	74 363		74 363	71 831
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	581 419	64 159	517 260	720 753
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		997 821	118 906	878 914	1 089 217
(1) dont droit au bail					
(2) dont Immobilisations financières à moins d'un an				634	634
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 100	100 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 010	10 010
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	565 175	589 375
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(123 564)	(24 200)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	551 721	675 285
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	40 000	80 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	40 000	80 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	99	110
	Emprunts et dettes financières divers (3)	212 056	152 820
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 864	67 097
	Dettes fiscales et sociales	49 683	112 355
	DETTES DIVERSES		
Ecart de conversion passif	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 492	1 551
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	287 194	333 932
TOTAL PASSIF		878 914	1 089 217
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(123 564,20)	(24 200,45)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		287 194	333 932
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		99	110
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	234 834		234 834	301 600
	Montant net du chiffre d'affaires	234 834		234 834	301 600
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				4 400
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (1)				234 834	306 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			57 182	75 492
	Impôts, taxes et versements assimilés			10 852	7 517
	Salaires et traitements			163 897	145 250
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			8 785	10 721
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			31 733	11 377	
Dotations aux provisions					
Autres charges					202
Total des charges d'exploitation (2)				272 447	250 558
RESULTAT D'EXPLOITATION				(37 614)	55 441

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(37 614)	55 441
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	34 704	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 600	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	38 304	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	40 000	
	Intérêts et charges assimilées (4)	112 451	2
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	152 451	2
RESULTAT FINANCIER		(114 147)	(2)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(151 761)	55 439
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	99 000	23 053
	Sur opérations en capital	29 500	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	80 000	
	Total des produits exceptionnels	208 500	23 053
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	177 613	7 321
	Sur opérations en capital	2 691	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		80 000
	Total des charges exceptionnelles	180 303	87 321
RESULTAT EXCEPTIONNEL		28 197	(64 268)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			15 372
TOTAL DES PRODUITS		481 638	329 053
TOTAL DES CHARGES		605 202	353 253
RESULTAT DE L'EXERCICE		(123 564)	(24 200)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/12/2024

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **878 914** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **481 638** euros et un total charges de **605 202** euros, dégageant ainsi un résultat de **-123 564** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société LUSIS a cédé la participation qu'elle détenait dans le sous-groupe HUMANYS-VALOREM au mois de mai 2024.

Sa filiale, la SAS DM INVEST a été liquidée au 31.12.2024.

Règles et méthodes comptables

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Règles et Méthodes Comptables

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production,
- les fonds commerciaux acquis
- les frais de développement qui sont immobilisés s'ils satisfont aux conditions précises d'activation.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Amortissement

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis. La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement, selon le mode linéaire, est :

- pour les logiciels : entre 1 et 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Constructions et agencements : 10 – 50 ans
- Installations techniques, matériel et-outillage industriels : 5 – 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements : 5 – 10 ans
- Matériel de transport et de bureau, mobilier : 3 – 5 ans –

Titres immobilisés: (PCG Art.831-2/20 et-832/-7)

Les titres de participations, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Règles et Méthodes Comptables

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

N/A

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	5 146					5 146
	Matériel de transport	30 491				30 301	190
	Matériel de bureau, mobilier	24 461		2 075			26 536
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 098		2 075		30 301	31 873
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	384 905				1 010	383 895
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	634		21 668		21 668	634
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	385 539		21 668		22 678	384 529
TOTAL		445 637		23 743		52 979	416 402

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	652	643		1 295
	Matériel de transport	23 162	4 638	27 610	190
	Matériel de bureau, mobilier	16 859	3 503		20 362
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 673	8 785	27 610	21 848
TOTAL		40 673	8 785	27 610	21 848

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	80 000	40 000	80 000	40 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	80 000	40 000	80 000	40 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	36 500		3 600	32 900
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	32 426	19 332		51 758
	Autres		12 401		12 401
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	68 926	31 733	3 600	97 059
	TOTAL GENERAL	148 926	71 733	83 600	137 059
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			31 733 40 000	3 600 80 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		28 245
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit BANQUES INTERETS COURUS	99	99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	11 247	11 247
Dettes fiscales et sociales ORG.SOC. CHARGES A PAYER ETAT CHARGE A PAYER	3 052 12 356	15 408
Autres dettes CLIENTS RRR AV. A ACCORDES	1 492	1 492

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		2 592
Autres créances clients		2 592
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 592	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	634	634	
	Clients douteux ou litigieux	62 110	62 110	
	Autres créances clients	13 214	13 214	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	11 300	11 300	
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 260	7 260	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	327 483	327 483	
	Débiteurs divers	85 689	85 689	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		507 690	507 690	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		350		

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	99	99		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	23 864	23 864		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 052	3 052		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 275	34 275		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 356	12 356		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	212 056	212 056		
	Autres dettes	1 492	1 492		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		287 194	287 194		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		611			

Capital social

31/12/2024		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100 100,00	1,0000	100 100,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	100 100,00	1,0000	100 100,00

Engagements financiers

31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2024
Emprunts				
		TOTAL		

--

Filiales et participations

	31/12/2024	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS 2MS TRAVAUX		5 882	100,00	1 641
SAS SOLUCES RH		385 546	100,00	24 944
SARL SOLUCES RH 2		60 153	94,00	19 451
SAS SOLUCES RH 5		(102 465)	94,00	(2 343)
SAS SOLUCES RH 3		402 917	94,00	44 263
SAS SOLUCES RH 4		174 126	94,00	(8 308)
2. Participations (10 à 50 %)				
SAS SNEO		336 094	48,20	194 691
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

--	--